

NDF SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 16 bis rue de Mohan
55200 GIRONVILLE SOUS LES COTES
433 712 908 RCS BAR LE DUC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à -248 091,72 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-248 091,72 euros
Imputée sur le compte autres réserves	-248 091,72 euros

Le compte autres réserves s'élevant ainsi à 171 938,85 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2025

Cette résolution ne peut être adoptée, 40 voix ayant voté pour (Fabrice NOEL), 40 voix ayant voté contre (Dominique NOEL).



Certifié conforme
La Gérance

